

Ali Tisnaoui

## L'acte analytique et ses conditions \*

En acceptant d'intervenir dans le cadre de cette table ronde sur le thème des journées nationales, j'avais bien une idée de ce que pouvait être l'inhibition, simplement parce que c'est quelque chose qui peut s'éprouver. Nous avons tous pu ressentir une forme d'inhibition à un moment ou un autre sous une forme plus ou moins prégnante. C'est donc un fait d'expérience dont nous pouvons discuter avec d'autres, avec des chances de nous entendre sur ce en quoi cela consiste.

Par contre, pour ce qui est de l'acte, les choses me sont beaucoup moins intuitives. Il y a bien ce que l'on peut désigner comme des actes historiques tel celui de César franchissant le Rubicon : on comprend tout de suite la notion de franchissement, voire de transgression qu'il comporte. Cet acte a une conséquence : après, les choses ne sont plus pareilles et un nouvel ordre s'installe.

Mais si j'essaye de transposer cela à la psychanalyse et notamment à l'acte psychanalytique, c'est de nouveau flou. Il faut dire que, jusque-là, la notion d'acte psychanalytique ne m'avait guère ni intéressé ni travaillé. En soi, cela peut déjà expliquer ce flou. Je parcours alors plusieurs textes et la réponse trouvée à chaque fois est que l'acte analytique, c'est dans l'interprétation qu'il se manifeste. L'acte psychanalytique s'inscrit et se manifeste dans l'interprétation de l'analyste.

Mais des « psy », et pas forcément des psychanalystes, qui interprètent, il y en a partout. Donc, l'interprétation qui repose sur l'acte analytique, ce ne sont pas toutes les interprétations. La question est alors : qu'est-ce qui fait qu'il y a de l'acte analytique derrière l'interprétation de l'analyste ? Ou, autrement dit, d'où vient à l'analyste cette « capacité » à l'acte analytique ? On peut supposer qu'il s'agit d'un effet de formation, produit de la cure. D'ailleurs Lacan dit qu'il est supposé « du moment électif où le psychanalysant passe au psychanalyste <sup>1</sup> ».

Si l'acte analytique n'est ni prédictible ni calculable, nous pouvons néanmoins nous poser la question de ses conditions. Qu'est-ce qui est

nécessaire dans la cure de l'analysant pour que l'acte analytique ait chance d'être produit ?

Ce qui vient également justifier mon intérêt pour les conditions de l'acte analytique, c'est l'indication de Lacan que « tout acte n'est que figure plus ou moins complète de l'acte analytique <sup>2</sup> ». J'ai donc supposé que les conditions de l'acte analytique recouvrent également les conditions de tous les autres actes.

### L'acte analytique comme solution et mutation du sujet

L'acte analytique est une coupure par laquelle peut s'opérer un dénouement, à entendre également comme une solution qui affecte le sujet. Celui-ci n'est pas le même avant et après cette dernière.

Cet effet de coupure, l'analysant n'est pas sans le savoir, et ce si les conditions de l'acte sont réunies. Ce qui s'annonce dans ce temps de l'acte, c'est une sorte d'*aphanisis* du sujet. Cette coupure instaure un nouveau sujet, qui éclipse celui du temps d'avant. Cela peut être anticipé comme une perte radicale. C'est d'ailleurs ce qui peut provoquer un recul devant l'acte. Il me semble que cela pourrait même induire une sortie du processus analytique avant son terme logique.

La coupure de l'acte confronte donc le sujet à une béance qui fait séparation entre un « avant » et un « après ». Mais, dans le temps de l'acte, le sujet ignore de quelle étoffe est fait cet « après ». L'acte ne pouvant être pensé que dans l'après-coup, le sujet ignore quelles vont être les conséquences sur lui-même. S'il y a eu acte, l'après-coup aura la teneur d'une refondation.

En quoi consisterait ce saut qui peut faire horreur au sujet ? Cela s'apparenterait au passage dans un trou. Je cite Albert Nguyen : « C'est le trou par où on passe, c'est le trou par où ça passe, avec cette conséquence que, lorsque c'est passé, le sujet n'est plus le même après qu'avant. On appelle ça, après Lacan, l'acte analytique, acte d'où s'impose le désir de l'analyste <sup>3</sup>. »

Cette image du trou, il me semble que nous pouvons aussi la remplacer par celle d'un tunnel, car nous y entrons – ça passe – et nous en ressortons de l'autre côté. En plus du changement qui affecte le sujet, cette image nous renvoie également à l'énigme de ce qui se passe dans l'entre-deux. Il reste à situer ce moment de bascule.

« L'acte psychanalytique [...] nous le supposons du moment électif où le psychanalysant passe au psychanalyste <sup>4</sup> », dit Lacan. Par l'expression

« moment électif », je comprends qu'à nul autre moment que celui du passage de l'analysant à l'analyste, nous ne pouvons supposer l'émergence de l'acte analytique. Le lien entre les deux est donc exclusif. Cela nous permet de penser qu'il n'y a pas d'acte analytique sans désir de l'analyste. Car ce désir inédit est également produit de la cure analytique dans le passage de l'analysant à l'analyste. Dès lors, il apparaît que la nécessité de ce désir est ce qui peut distinguer l'acte analytique des autres actes. C'est à partir du désir de l'analyste que l'acte analytique prend son ressort. Cela fait se rejoindre mes interrogations sur les conditions de production de ce désir inédit avec celles de l'acte analytique.

### Les conditions de l'acte analytique

Il me semble que les conditions de l'acte analytique et du désir de l'analyste exigent que le sujet ait fait l'expérience des impossibles de la structure dans le procès de la cure.

Dans la cure analytique et la quête de sens de l'analysant, ce qui revient sans cesse, c'est l'échec réitéré à pouvoir rejoindre « La vérité » ou le dernier mot qui puisse clore ou mettre un point d'arrêt à la chaîne signifiante. La quête d'un point de clôture par le sens peut donc se poursuivre indéfiniment.

Néanmoins, de tous ces tours, il finit par s'isoler un objet particulier, repérage qui procède du seul fait qu'il n'advient jamais. Un objet qui semble n'avoir qu'un seul état, celui d'être attendu... sans autre suite possible. L'objet *a*, nous dit Lacan, car c'est son invention. Objet déduit de la logique, sans substance, sans nom, indéfinissable... objet impossible. Impasse donc !

La proximité de cet objet n'est pas sans une certaine angoisse pour le sujet. Cette angoisse signe le réel en jeu dans cette proximité du sujet avec l'objet. Cette angoisse de castration est un affect retrouvé dans la phase finale de l'analyse. Cette phase se caractérise par cette butée sur l'objet *a*, butée à laquelle Freud fait référence dans son texte « Analyse avec fin et analyse sans fin <sup>5</sup> » sous le terme de roc de la castration. Lacan désignera celui-ci comme l'impasse freudienne. L'au-delà de cette impasse consistera en la conversion de l'impuissance du sujet face à ce roc en consentement à l'impossible qu'il recèle, ce consentement procédant de la cession de l'objet *a* et du deuil qui l'accompagne. De cette phase de deuil qui peut durer, l'issue ne peut être prédite car chaque être y répond singulièrement. La fin du deuil marque la production du désir de l'analyste – désir sans objet – et la possibilité de l'acte.

C'est en quoi la différence radicale, annoncée par le consentement à l'impossible et conclue par la fin du deuil, précède l'acte analytique. De même, le désir de l'analyste qui témoigne de cette différence radicale précède également l'acte analytique.

Par ce renversement de position qui va de l'impuissance à l'impossible, le sujet prend acte de l'inconsistance de l'Autre, ce qui a pour conséquence la chute du sujet supposé savoir. L'acte analytique peut alors faire solution de continuité.

Pour conclure, si Lacan a pu dire que l'acte analytique se soutient du désir de l'analyste, ce désir inédit que l'on ne trouve pas en dehors de l'analyse, pouvons-nous dire également qu'il n'y a pas d'acte analytique en dehors de l'analyse, voire qu'il n'y en a pas si l'analyse n'est menée jusqu'à la passe ? L'acte analytique suppose un savoir particulier sur les négativités de la structure, savoir issu de l'expérience de la cure analytique poursuivie jusqu'à son terme logique.

Sur ce point, il m'est apparu à l'issue de ce travail sur la question de l'acte analytique et de ses conditions qu'un certain nombre de parallèles pouvaient être faits entre ce qui spécifie qu'un analysant est dans un moment de passe et les conditions de l'acte analytique. Cela impliquerait que le moment, la période de passe précède toujours l'acte analytique... Mais dans tous les cas et au dernier terme, c'est la position éthique du sujet par rapport à ce que l'expérience lui a appris qui est convoquée et qui fait qu'il y aura passage ou pas.

C'est peut-être ce que Lacan désignait comme « cette ombre épaisse à recouvrir ce raccord dont ici [il] [s]'occupe, celui où le psychanalysant passe au psychanalyste <sup>6</sup> ».

*Mots-clés : acte analytique, désir de l'analyste, objet a, interprétation, passe.*

---

\*↑ Intervention lors de la soirée préparatoire aux Journées nationales EPFCL « Actes et inhibition », à Paris le 29 septembre 2016.

1.↑ J. Lacan, « L'acte psychanalytique, Compte rendu du séminaire 1967-1968 », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 375.

2.  J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 265.
3.  A. Nguyễn, « Passe encore, passe en corps, passffect : c'est réel », dans *Le Réel de la psychanalyse dans la passe : séminaire d'AE, analyste de l'École, 2008-2009 à Toulouse, École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien*, Toulouse, Éditions de l'En-je lacanien, 2010.
4.  J. Lacan, « L'acte psychanalytique, Compte rendu du Séminaire 1967-1968 », art. cit.
5.  S. Freud, « L'analyse avec fin et l'analyse sans fin », dans *Résultats, idées, problèmes*, t. II (1921-1938), Paris, PUF, 1985.
6.  J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 252.